



DECLARATION DE L'INTERSYNDICALE PNC

Les élus de l'Intersyndicale PNC ont pris connaissance du Mémo PNC de la Direction Générale du Service en Vol du 18 mars 2016 relatif à la rotation Téhéran imposant notamment pour les PNC féminins le « *port du pantalon requis avec veste longue et/ou imperméable* », le « *port du foulard Air France sur les cheveux, en dérogation à titre exceptionnel aux règles de port de l'uniforme (la chevelure doit être entièrement recouverte)* ». Ainsi que la prescription selon laquelle durant le temps d'escale « *en dehors de la chambre, les femmes doivent porter un foulard et un vêtement ample et long permettant de dissimuler les formes* ».

Les élus de l'Intersyndicale PNC dénoncent ces dispositions qui constituent indéniablement une atteinte à la liberté de conscience et aux libertés individuelles, ainsi qu'une atteinte à la vie privée. **Il s'agit plus largement d'une atteinte à la liberté de la femme.**

Les élus de l'Intersyndicale PNC souhaitent poser à la Direction les questions suivantes **auxquelles ils attendent des réponses précises :**

- Il semble que certaines compagnies aériennes aient obtenu une dérogation des Autorités iraniennes pour que leurs hôtesses ne portent aucun signe distinctif. La Direction peut-elle le confirmer ?
- AF est-elle signataire d'une charte de protection des droits des femmes ?
- Est-il exact que les PNT féminins ont droit de refuser la rotation Téhéran ?
- Comment la Direction explique que l'Inspection du travail ne soit pas au courant de ce qui devrait constituer une adjonction au Règlement intérieur PNC ?
- Comment la Direction explique que les IRP, notamment le présent CE n'aient pas été informées/consultées à propos de ce qui devrait constituer une adjonction au Règlement intérieur PNC ?
- Quelles seraient les sanctions pour les hôtesses refusant ce vol au nom de leur liberté individuelle ?
- Les dispositions précitées sont-elles compatibles avec la mise en place par AF de vols 100% féminins lors de la Journée de la femme ? Ou cela signifie-t-il que cette dernière mesure ne constitue qu'un gadget publicitaire ?

Les élus de l'Intersyndicale PNC demandent qu'une procédure de volontariat soit mise en œuvre sur la rotation Téhéran et que chaque PNC féminin puisse refuser la rotation sans déstabilisation de son planning.